



## **LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES CÔTES D'ARMOR RECHERCHE 1 VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE\***

### **MISSION PROPOSÉE :**

#### **PROMOUVOIR LE CINÉMA AUPRES DE JEUNES PUBLICS :**

#### **Soutenir l'éducation à l'image sur le territoire**

L'association Le Cercle de la Croix Saint-Lambert propose une mission de volontariat de **8 mois à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016,**

#### **dont les objectifs sont :**

- Participer au développement de nouveaux partenariats autour de l'éducation à l'image et du cinéma.
- Découverte et formation à l'animation et intervention en direction des jeunes publics
- Participer à l'organisation des événements autour de l'action culturelle cinématographique.

#### **Cela passera par:**

- Participation à la préparation et l'animation des ateliers d'éducation à l'image (pré-cinéma, cinéma d'animation, courts métrages...)
- Participation au développement d'ateliers de programmation de cinéma à destination du public jeunes
- Accompagnement et participation aux actions itinérantes d'éducation à l'image et au cinéma (dispositif court-circuit)
- Soutien et participation aux actions de diffusion cinéma de l'association (festival Panoramic, le jour le plus court, le mois du film documentaire...)
- Participation à la commission culture de l'association
- Aide à la réalisation de fiches pédagogiques et méthodologiques
- Accompagnement du développement de partenariats avec les établissements scolaires et les ALSH (prise de contact, mailing...)
- Participation à la valorisation numérique des actions développées sur l'éducation à l'image.
- Contribution à la mise à jour des bases de données partenaires.

#### **Intérêt pour la.le volontaire :**

- Découvrir l'animation d'ateliers en direction d'un public
- Découvrir des techniques d'animation sur l'éducation à l'image et le cinéma
- Prendre part à des dynamiques collectives partenariales
- Prendre part à l'organisation de projets de territoire.
- Acquérir des connaissances (réglementaires, techniques, logistiques...) dans le domaine d'action concerné.



- Découvrir le fonctionnement associatif et l'univers de l'Education Populaire.
- Créer/ étoffer un réseau.

#### Formations :

Formations en interne possibles sur :

- méthodologie de projet
- communication et outils de communication
- gestion budgétaire
- techniques du cinéma

Eventuelles formation disponibles également auprès de la fédération :

- formation des bénévoles
- formations thématiques en France ou en Europe

**Durée hebdomadaire** : 24h par semaine

Quatre heures le mardi matin, puis cinq heures par jour de mercredi à samedi. Planning à affiner en fonction des disponibilités du (de la) volontaire et des contraintes liées aux projets.

**Indemnités** : 467.34 € + 106.31 € mensuels (+ 106.50 € sous conditions cf. ci-dessus)

**Démarrage prévu** : 15 octobre 2016.

**Contact** : Pour plus d'information, ou si vous êtes intéressé-e, envoyez votre candidature à [christophecapel@fol22.com](mailto:christophecapel@fol22.com), ou à cette adresse : Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor, 89 Bd Edouard Prigent 22 000 Saint Briec. Tel 02 96 94 16 08

#### \*Le service civique c'est :

- **Au moins 24h par semaine** (ou l'équivalent sur la durée du contrat)
- **La possibilité de cumuler le statut volontaire et étudiant et/ou salarié**
- **Une indemnité de 467.34 € par mois** versée par l'état
- **Une indemnité complémentaires de 106.31€par mois**, versés par l'association qui vous accueille en service civique
- **Une indemnité supplémentaire de 106.50 €**, si vous répondez à certains critères sociaux. (RSA ou étudiant boursier)
- **Une couverture sociale** et des trimestres de retraite validés
- **Un accompagnement** dans la mission
- Une **formation civique** obligatoire
- Pour en savoir plus sur le **cadre légal du service civique**, vous pouvez télécharger la fiche pratique sur le site : <http://www.service-civique.laligue.org> ou <http://www.service-civique.gouv.fr>